



Compte rendu de
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de la F.N.A.R.E.C.
Angers– 26 septembre 2013

➤ **Début de la séance : 9H15**

Membres convoqués

	NOM	Prénom	AREC	
Mme	PRINEAU	Joëlle	17 Charente Maritime	<i>Présent</i>
Mr	NOZAIS	René	22 Côtes d'Armor	<i>Présent</i>
Mme	HERR	Michèle	33 Gironde	<i>Présent</i>
M	BEUCHEE	Alain	35 Ille et Vilaine	<i>Absent</i>
Mme	GROUSSAIN	Jacqueline	37 Indre et Loire	<i>Présent</i>
Mme	SWORZIL-BLANCHET	Marie Françoise	41 Loir et Cher	<i>Présent</i>
Mr	QUERAT	Joseph	42 Loire	<i>Absent</i>
Mme	TRIMOREAU	Marie Annick	44 Loire Atlantique	<i>Présent</i>
Mme	VINCENT-GUITTON	Marielle	49 Anjou	<i>Présent</i>
Mme	LERAY	Maryvonne	53 Mayenne	<i>Présent</i>
Mme	LE GOC	Geneviève	56 Morbihan	<i>Présent</i>
M.	PODEVIN	Jean	59 Nord	<i>Présent</i>
Mme	MOREAU	Danièle	64 Pyrénées Atlantiques	<i>Présent</i>
Mme	BERODIER	Jeanne	71 Saône et Loire	<i>Absent</i>
Mr	DROUET	Pierre	72 Sarthe	<i>Présent</i>
Mme	RAZKALLAH	Marcelle	73 Savoie	<i>Présent</i>
Mme	TASSEL	Françoise	75 Paris - Ile de France	<i>Présent</i>
Mr	VRIGNAUD	François	85 Vendée	<i>Présent</i>

ORDRE du JOUR :

- 1) **Premier temps :** **Rapport moral** présenté par le président, **Pierre DROUET**
Rapport financier présenté par le trésorier, **Jean NAUD**

Vote pour adoption des rapports, selon les modalités prévues à l'article 9 des statuts.

- 2) **Deuxième temps :** **Rapport administratif** présenté par le secrétaire, **André DESCOUSSE**
- 3) **Troisième temps :** **Réflexion – Echanges – Débat – Objectifs**
- 4) **Quatrième temps :** **Elections au Conseil d'Administration**

Fixation et vote du montant des **cotisations pour l'année 2013 – 2014**

Compte rendu

- **Premier temps :**

Rapport moral présenté par le président, **Pierre DROUET**

« Après cette partie purement administrative de l'Assemblée Générale Extraordinaire ouvrons notre Assemblée Générale Ordinaire ... *et prenons* ... le temps nécessaire pour échanger, réfléchir et débattre de ce que doit être la FNAREC, de ses objectifs et des moyens qu'elle doit mettre en œuvre pour les atteindre.

Nous avons créé la FNAREC au congrès du Mans en septembre 2010 pour donner une assise, une structure à la Commission nationale qui assurait un minimum de cohésion entre les amicales.

Nous avons le souci également, d'être un organisme reconnu par les instances de l'Enseignement catholique tant au niveau national que régional ou diocésain.

Nous estimons que les retraités restent partie prenante dans l'institution : ils sont intéressés par l'évolution du système éducatif et sont souvent concernés par leur situation familiale de grands parents.

Ils sont sollicités en intervenant encore ponctuellement dans des situations d'aides dans les établissements.

Ils ont encore leur mot à dire dans la vie de l'institution.

L'an dernier, ensemble nous avons fait le point de nos deux premières années de fonctionnement. Nous avons insisté, et je recommence, sur le fait qu'une fédération, comme son nom l'indique, est là pour fédérer, c'est-à-dire répondre à ce que demandent ses adhérents.

Or ces adhérents ce sont chaque AREC. C'est à chacune de dire ce qu'elle souhaite, ce qu'elle attend de la fédération et de lui donner les moyens d'atteindre ses objectifs.

Il faut que le temps d'échange que nous allons avoir... nous permette de dégager des objectifs pour l'année à venir, de préciser la mission que vous donnez à la FNAREC et de lui préciser ce que vous attendez.

Nous avons inscrit notre action cette année dans la continuité de ce que nous avons fait : nous faire connaître, recenser les organismes existants et leur contact avec ceux qui partagent nos objectifs, solliciter et aider à la création d'amicales là où elles n'existent pas, proposer notre aide à ceux qui peinent dans leur coin.

Nous avons quelques satisfactions, quelques ouvertures, qu'il nous faut essayer de concrétiser. Il nous faut continuer à battre le fer pendant qu'il est chaud, persévérer dans notre volonté d'être intégrés dans les directions diocésaines comme « organisme de l'enseignement catholique », renouveler régulièrement notre collaboration avec les directions diocésaines et rester en contact régulier avec le secrétariat général de l'enseignement catholique.

Il serait nécessaire que nous nous rencontrions plus souvent mais la dispersion des membres du conseil d'administration est un handicap. Certes les moyens modernes de communication nous aident, mais nous ne sommes pas tous des familiers de leur utilisation. Alors comment faire plus ?

Peut-être allons-nous pouvoir faire émerger des idées nouvelles tout à l'heure. Je le souhaite.

Nous devons nous donner les moyens de rayonner car nous sommes persuadés que nous avons un rôle à jouer auprès d'une institution à laquelle nous avons déjà beaucoup donné pendant notre carrière et à laquelle nous croyons. »

Rapport financier présenté par le trésorier, Jean NAUD

Suivent des commentaires concernant le tableau suivant :

- **Deuxième temps :**

Rapport administratif présenté par le secrétaire, **André DESCOUSSE**

« Ce qui a pris le nom de « Rapport administratif » ne se veut qu'une série d'informations concernant le fonctionnement « administratif » de la FNAREC.

Questions ou remarques trouveront éventuellement leur place dans le point suivant de l'ordre du jour. »

- Au cours de cet exercice, chaque AREC a reçu des courriers (sous forme de mails) Merci aux AREC qui ont pris en compte le contenu de ces messages et y ont répondu. Mais ces courriers sont restés majoritairement sans réponse, remarques, propositions, suggestions... ni même d'accusé de réception alors que la demande en était faite de façon expresse sinon insistante.

Pensez au secrétaire qui doit effectuer des relances... et ressent un certain « agacement » à la longue! Pensez à la FNAREC qui souhaite avoir votre avis sur tel ou tel autre point...

- Des questions !

Les raisons, les causes ... Je m'interroge.

Surcharge de travail, d'occupations, manque de temps ?

Oubli ?

Messagerie non consultée ?

Message perdu parmi d'autres ?

Manque d'intérêt ?

- Des réponses ? Je n'aborderai que le premier point de mes interrogations :

« Surcharge de travail, d'occupations, manque de temps ? »

On peut supposer qu'il n'y a pas qu'une seule personne (la présidente ou le président) qui a accès à la messagerie de l'AREC. Si c'est le cas, pensez à votre vice-président(e), votre secrétaire... Quand la présidente ou le président s'absente il y aurait ainsi toujours quelqu'un pour prendre connaissance des informations car une AREC ne se met pas obligatoirement en sommeil parce que la présidente ou le président n'est pas là.

D'ailleurs une personne de l'AREC (Bureau ou CA) pourrait être chargée de suivre les questions relatives à la Fédération... Ce ne doit pas être un domaine réservé.

La présence d'un « veilleur » aiderait peut être, et sans doute, à résoudre ces difficultés de communication.

Les compétences des uns ou des autres devant un clavier, peuvent ainsi et aussi trouver une solution.

Par ailleurs (cela avait été suggéré et même demandé dès décembre 2010 !) une adresse propre à chaque AREC peut aider dans la lecture des messages sans à avoir à pénétrer dans la messagerie personnelle d'un responsable...

▪ **Troisième temps :** **Réflexion – Echanges – Débat – Objectifs**

A. AREC – DEC : quelle reconnaissance effective, souhaitée, souhaitable ?

1 Des questions :

- 1.1** La DEC attend beaucoup de l'AREC (présence au CODIEC, visites de tutelle, visite des établissements...). Mais il est difficile de répondre car notre AREC est « petite »
- 1.2** Le CODIEC ? Qu'y fait-on ?
- 1.3** Nous ne pouvons proposer nos services dans les établissements car notre priorité est la reconnaissance de nos anciens, notre AREC est constituée d'une majorité de personnes très âgées. Alors ?

2 Des réponses :

- 2.1** Des AREC sont invitées à participer à des rencontres du CODIEC, au même titre que d'autres organismes (UGSEL, APEL, ...).
- 2.2** Une AREC peut alors donner un avis, à titre consultatif, sur des questions relatives à la vie, à l'avenir de l'enseignement catholique diocésain. Elle est, à cette occasion, informée des projets et objectifs diocésains... Cela reste malgré tout toujours à préciser selon les réalités locales.
- 2.3** *(La synthèse du thème du congrès ouvrira sans doute des pistes, mais pas toutes)*
La FNAREC a un rôle à jouer aussi.

3 Des témoignages :

- 3.1** Un courrier du DD afin d'accueillir les nouveaux retraités par la DEC en Juin. Ceci ne s'est pas réalisé mais l'AREC a reçu un chèque, sans aucun commentaire. Pourquoi un chèque ?
- 3.2** Il y a toujours quelqu'un de la DEC aux manifestations de l'AREC.
- 3.3** Des retraités, « personnes ressources », sont soit au service des établissements (ce qui établit un lien entre « actifs » et « non actifs ») ou auprès de suppléants ou encore pour proposer leur aide aux jeunes enseignants (l'entrée sur « le terrain », la recherche éventuelle d'un logement...).
- 3.4** Des recherches sur l'historique de l'EC de notre diocèse se font actuellement en vue d'une exposition et de la sortie d'un livre... L'AREC y participe, c'est la mémoire vivante Indispensable pour les jeunes.

4 Des remarques / Souhaits :

- 4.1** (à 3.1) Serait-ce une ouverture possible pour un dialogue ?
- 4.2** (à 3.1) La FNAREC pourrait-elle intervenir ?
- 4.3** Demander au DD qu'il insiste auprès des chefs d'établissements pour que ceux-ci fassent passer les informations concernant l'AREC.

5 Suggestions :

- 5.1** Envoyer le « Bulletin » à la DEC qui ferait suivre aux chefs d'établissements.
- 5.2** Rencontrer le DD, surtout si ce dernier est nouvellement nommé, afin de présenter l'AREC et de mieux la faire connaître.
- 5.3** Envoyer une feuille compte-rendu des activités de l'AREC une fois par trimestre à la DEC ou aux établissements...
- 5.4** Laisser le bulletin lors de la réunion des chefs d'établissements ou être présent à cette réunion.
- 5.5** Demander à être invité à une rencontre de chefs d'établissement, afin de parler de l'AREC. Une présence physique rendra l'AREC plus « visible ».
- 5.5** « Montrer que nous sommes des retraités actifs ! » - « Aller à la rencontre de ... »
- 5.6** Faire parvenir le compte-rendu du congrès d'Angers aux différentes DEC.
- 5.7** Présenter le compte rendu du congrès au DD ce qui peut être un moment privilégié, propice à une (*première – nouvelle*) rencontre.

B. La FNAREC Ce qu'elle est / Ce qu'on attend d'elle

1 La perception de la FNAREC

- 1.1** On constate l'importance de l'écoute de la FNAREC, écoute qu'elle a accordée ou qu'elle accordera encore...
- 1.2** Elle permet de fédérer les AREC, de leur donner du poids.
- 1.3** La FNAREC (et le congrès) permettent de découvrir ce qu'il y a de positif : « On repart dynamisé !... On se sent moins seuls. »
- 1.4** La FNAREC joue un rôle d'incitateur.
- 1.5** La FNAREC est un soutien.
- 1.6** Pour les organisateurs de congrès elle a pu fournir une aide (guide, mode d'emploi...)
- 1.7** « La FNAREC est utile. Il faut continuer dans le sens actuel »

2 Ce qu'on attend de la FNAREC :

- 2.1** Représenter les AREC auprès des instances nationales et diocésaines
- 2.2** Poursuivre le travail commencé, auprès des DEC, du SGEC
- 2.3** Faire le lien avec les DEC
- 2.4** Conseiller les AREC, être un soutien pour les contacts avec les DEC, aider à nous faire « reconnaître »
- 2.5** Faciliter les contacts entre AREC (jumelage, mutualisation...)

2.6 Améliorer la communication entre AREC, entre AREC et FNAREC : cela permettrait de savoir ce qui se passe ailleurs.

2.7 Inciter éventuellement une autre AREC à apporter son aide, son soutien pour l'organisation d'un congrès (si nécessaire, et surtout s'il s'agit d'une « petite AREC »)

2.8 Des AREC ont peut-être leurs statuts à revoir, à modifier : les envoyer à la FNAREC qui les communiquerait à d'autres AREC ou à des AREC/associations qui en sont au stade de leur création... Cela pourrait être utile.

▪ **Quatrième temps** : **Elections au Conseil d'Administration**

- Article 9 / Votes : *Chaque membre dispose d'une voix, celle du président de son AREC et d'une voix supplémentaire par tranche de 100 adhérents déclarés, à concurrence de 3 voix supplémentaires.* [Soit, au moment de cette assemblée générale : **33** voix, pouvoirs compris]
- Vote à bulletin secret (*article 9 des statuts donc...*)

Candidats :

▪ André DESCOUSSE	AREC 72
▪ Pierre DROUET	AREC 72
▪ Pierre-Marie MARTIN	AREC 22
▪ Maryvonne MONNIER	AREC 49
▪ Jean NAUD	AREC 17
▪ Joëlle PRINEAU	AREC 17

Après le vote, chacun ayant obtenu **33** voix, les six candidats sont déclarés élus à l'unanimité.

➤ ***Fin de la séance : vers 11H15***

Fait au Mans, le 15 octobre 2013

Le secrétaire
André DESCOUSSE